



Dossier

Le conseil des enfants ou l'apprentissage de la citoyenneté

p. 8

Grand angle

Journée internationale des droits des femmes

P. 12

Temps fort

L'aventure du carnaval vous attend

P. 14

4 Instants choisis

8 Dossier

Le conseil des enfants ou l'apprentissage de la citoyenneté

12 Grand angle

Engagement – Égalité femmes-hommes, un apprentissage au quotidien

14 Actus

- 14 Temps fort – L'aventure du carnaval vous attend
- 16 Participation citoyenne – Budget participatif : à vos votes !
- 19 Petite enfance – Toujours plus pour nos crèches
- 20 Coopération internationale – CRIJ : cap sur la solidarité internationale
- 21 Solidarités – Des maraudes à la rencontre des plus démunis
- 22 Sensibilisation – Homosexualité dans le sport, un tabou à lever
- 23 Sport – Ensemble, vivons l'olympisme !
- 24 Cinéma – Le muet en musique
- 25 Exposition – Courant d'art
- 26 Découverte – Une plongée scénique avec Moby Dick
- 27 Danse – Mozart à 2, Beethoven 6

28 Rencontre

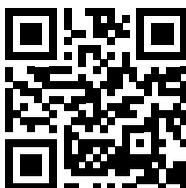
Wendy Rakotovao, généreuse énergie

31 Tribunes

35 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction en chef : Anne Bléger - Rédaction : Anne Bléger, Stéphanie Coye, Arnaud Vareilhias - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 500 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - mars 2023 N°334

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

En février 2022, nous inaugurons l'EPF, École d'ingénieur-es généralistes et durables, au sein du campus de Cachan. Un an plus tard, nous avons le plaisir de voir le Groupe des industries métallurgiques (GIM) acquérir l'aile sud du bâtiment Léonard de Vinci sur le campus qui accueillera près de 500 alternant-es. Cette offre de formation innovante, à la croisée de l'industrie et du numérique, vient renforcer le pôle scientifique du territoire. L'implantation des écoles d'enseignement supérieur et de recherche participe au rayonnement de Cachan, au cœur de la Vallée scientifique de la Bièvre. Le campus de Cachan se dessine chaque jour un peu plus, avec notamment la création de nouveaux espaces ou encore la rénovation du restaurant universitaire du Crous qui sera lancée très prochainement pour se transformer en un formidable lieu de vie étudiante.

La Ville s'engage pour l'épanouissement des enfants et de la jeunesse. À travers les pages de ce magazine, vous découvrirez le conseil municipal des enfants, son rôle et ses projets portés pour notre ville. Je souhaite renouveler mes félicitations à l'ensemble des jeunes Cachanais-es qui ont été élu-es et à celles et ceux qui viennent d'achever leur mandat dédié aux solidarités, à l'écologie ou encore aux projets d'intérêt général.

Cachan est une ville engagée et solidaire. Dès le déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie le 24 février 2022, les habitant-es, les associations et la Ville se sont mobilisé-es en nombre pour apporter aide et soutien aux Ukrainien-nes.

Le 6 février dernier, nous avons été particulièrement choqué-es et ému-es par le tremblement de terre dévastateur qui a frappé les habitant-es à la frontière turco-syrienne. Avec les élu-es de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et le président Michel Leprêtre, nous avons proposé le soutien des Villes à la Croix-Rouge et au Secours populaire français avec une aide d'urgence pour les sinistré-es.

Depuis des mois, les mobilisations en soutien aux Iraniennes et aux Iraniens se tiennent à travers le monde avec ces simples mots : « Femme, vie, liberté ! ». Ce slogan de la résistance pour la liberté et l'égalité contre l'oppression doit se partager haut et fort pour ne pas laisser place à l'indifférence.

Comme l'an passé, tout au long du mois de mars, Cachan célébrera l'engagement en faveur de l'émancipation et de l'indépendance des femmes. L'actualité internationale nous montre à quel point la reconnaissance de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'accès à l'éducation ou simplement à la liberté peuvent être soudainement remis en cause. Là aussi, collectivement engagé-es, les habitant-es, les associations et la Ville se sont mobilisé-es pour faire entendre la voix des femmes autour de la Journée du 8 mars.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



RÉUNION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 920

Les Départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine mènent un projet de requalification de la RD 920 qui s'inscrit dans la poursuite des travaux déjà réalisés sur la section sud, entre Antony et Bourg-la-Reine. Parallèlement à l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 janvier au 1^{er} mars, deux réunions publiques ont été organisées à Bagneux et à Arcueil, en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élu·es et des habitant·es.



© DR

© Michel Aumerier



PLUI : CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME DE LA VILLE INCLUSIVE

Le 15 février à l'hôtel de ville, les Cachanais-es se sont exprimés sur le thème "La ville par et pour tous et toutes" à l'occasion de la première conférence-débat organisée par la commune de Cachan dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Ces échanges vont permettre d'enrichir les réflexions en cours dans le cadre de la rédaction du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et des autres documents.



VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Le jeudi 2 février, Martine Laquieze, sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses, s'est rendue à Cachan pour visiter le complexe sportif Léo Lagrange retenu comme centre de préparation pour les disciplines d'escrime et escrime handisport dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

La visite s'est déroulée en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et Mohammadou Galoko, adjoint à la maire chargé de la Jeunesse, de l'emploi et de l'insertion.

AU PLUS PRÈS DE LA NATURE

Le 7 février, 80 enfants de l'École des sports et des découvertes ainsi que des accueils de loisirs Carnot, Belle image et Paul Doumer ont participé à la plantation de 35 arbustes comestibles au parc Raspail. Les jardinier-es de la Ville leur ont appris les bons gestes pour avoir la main verte !



VISITE DE L'ATELIER DE JACQUES MONORY

Le 10 janvier, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et Laetitia Boutrais, adjointe à la maire chargée de la Culture et du patrimoine, ont visité l'atelier de Jacques Monory (1924-2018) pour rendre hommage au talent de cet artiste de renommée internationale. Issu du mouvement de la figuration narrative, Jacques Monory s'était installé à Cachan en 1979 et avait tissé des liens forts avec les habitant-es. Il a été membre du jury de la Biennale d'art contemporain de Cachan en 2009 et 2010.



CONCERT DES ÉLÈVES DE NEW JEM

New Jem, l'École de musique associative de Cachan, a organisé un concert à la salle du marché de La Plaine le 11 février. L'occasion pour les élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes sur scène pour le plus grand plaisir du public cachanais.

CLÔTURE DU FESTIVAL CINÉ JUNIOR

Le 11 février, au cinéma La Pléiade, le festival international Ciné junior, dédié au jeune public, s'est clôturé avec le ciné-concert *Machines à rêves*. Les musiciens Nicolas Stoica, Jonathan Leurquin et Thomas Rossi ont accompagné en musique quatre courts-métrages à l'univers onirique.



© Henri Perrot



L'IMPRÉVISIBLE MISE EN MOUVEMENT

La compagnie Dernière minute, dirigée par le chorégraphe Pierre Rigal, a présenté sa création *Hasard* le 12 février au théâtre Jacques Carat. Un spectacle sur le thème de l'imprévu et des incidents de la vie, mis en récit par six danseur-euses talentueux-euses.



JEAN DE LA FONTAINE ET LES MUSIQUES DE SON TEMPS

Le 11 février à la bibliothèque centrale, Pascal Tonazzi, professeur de musique et auteur de plusieurs ouvrages sur Jean de La Fontaine, et Isabelle Tonazzi, musicienne, ont offert un instant musical autour des fables du célèbre poète français.

FINALE FÉMININE DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'HALTÉROPHILIE

La finale féminine du championnat régional d'haltérophilie, organisée par le club d'haltérophilie de Cachan, s'est tenue le 11 février au complexe

Léo Lagrange. Lors de cette compétition, Hayate Amrane,

Stella Batchev, Nawel Besbas, Clarisse Mboulé et Chloé Vincent, athlètes du club, ont enregistré la meilleure performance par équipe de la saison.



TOURNOI DE FOOTBALL INDOOR

Le 18 février, au gymnase Jesse Owens, le traditionnel tournoi de foot indoor organisé par l'École de football du Club olympique de Cachan a fait son grand retour.

Les jeunes licenciés, encouragés par le public cachanais, ont affronté une dizaine d'équipes de la région francilienne.



Le conseil des enfants ou l'apprentissage de la citoyenneté

Le 26 janvier dernier, les 31 nouveaux membres du conseil des enfants ont été élus pour deux ans. Cette instance consultative est composée de Cachanais-es âgé-es de 9 à 13 ans. Elle constitue un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et d'engagement dans la vie locale.

Le 4 février, les élu.es du conseil des enfants ont participé à la séance d'investiture du nouveau mandat, en présence de leurs prédécesseur-es, de Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire en charge de la Participation citoyenne et de Dominique Lanoë, adjoint à la maire en charge de la Vie scolaire et des activités périscolaires.

© Henri Perrot



DÉMOCRATIE

Les enfants, acteurs de la vie locale

À Cachan, les enfants ont toute leur place dans la vie démocratique et l'action locale. Au sein du conseil des enfants, ils proposent des projets et participent concrètement aux animations de leur ville.

Convaincue que l'engagement citoyen peut s'exercer dès le plus jeune âge, la Ville de Cachan encourage la participation des enfants dans la vie locale. Dans cette perspective, le conseil municipal des enfants a été créé en 1994. Renouvelé le 26 janvier dernier, il est composé de 31 élèves âgé-es de 9-13 ans, scolarisé-es du CM1 à la cinquième. Accompagné-es par les élu-es et les acteurs de la vie locale, les enfants apportent leur regard pour améliorer le quotidien des habitant-es. Ils partagent leurs idées et proposent des projets, à l'occasion notamment du budget participatif. « Il est important de donner aux plus jeunes un espace de parole, se réjouit Laure, maman d'une élève anciennement élue. Ma fille faisait partie de la commission Environnement. Elle a notamment proposé des actions sur le compostage. À chaque fois, elle revenait toute fière de ses séances de travail avec ses camarades ». Au sein du conseil des enfants, les jeunes citoyen-nés se sentent ainsi entendu-es et valorisé-es. Ils s'expriment librement sur le présent et l'avenir de leur ville.

Une instance de dialogue

Le conseil des enfants constitue une instance de dialogue à part entière. Ses membres sont désigné-es par leurs camarades pour un mandat de deux ans. Ils se répartissent en trois commissions, qui se réunissent une fois toutes les trois semaines : solidarité ; sport, loisirs et culture ; aménagement, environnement. Ensemble, au sein de ces groupes de travail, ils conçoivent des projets, avec l'aide du coordinateur jeunesse. Des séances plénières, en présence d'élu-es, sont également programmées pour faire un point d'étape sur l'avancement des actions menées.

Des ambitions pour la ville

Les enfants ne manquent pas d'idées, comme en témoignent leurs professions de foi présentées cette année lors de la séance d'investiture. Leurs nombreuses propositions pour la ville démontrent leur volonté de s'engager dans divers domaines. Elles révèlent aussi leur prise

Le conseil des enfants est composé de **31** élu.es

Paroles de jeunes élu·es

Élias (mandat 2019-2022)

© Henri Perrot



« Être élu a été très enrichissant pour moi. Cela m'a permis de gagner en confiance et d'acquiescer de l'éloquence. Le fait de m'investir au sein du conseil des enfants m'a donné envie de continuer à m'engager, au sein du collège notamment. L'an passé, j'étais délégué de ma classe de sixième. Cette année, j'ai choisi d'être éco-délégué. S'engager, c'est aider les autres à trouver des solutions. Par exemple, avec mes camarades, on a créé un harcèlement afin de lutter contre le harcèlement scolaire. »

Kim (mandat 2023-2025)

© Henri Perrot



« J'étais curieuse de savoir comment les décisions se prenaient au sein d'une mairie. J'étais moi-même déléguée dans mon école, à Belle image, et je le suis encore

aujourd'hui, au collège Paul-Bert. Je fais du piano et de la flûte traversière. C'est pourquoi, en tant qu'élue, j'aimerais proposer des déambulations musicales dans la ville, pour faire découvrir la musique à tous les habitants. »

Ulysse (mandat 2019-2022)

© Henri Perrot



« Cette expérience d'élue m'a beaucoup apporté. J'ai aimé travailler sur des projets. Par exemple, nous avons proposé la création d'un labyrinthe végétal dans

le parc Raspail. Cette proposition n'a pas été retenue, mais elle a été l'occasion pour moi d'apprendre à construire un projet. J'ai aussi appris à mieux accepter les idées des autres qui ne sont pas forcément identiques aux miennes. »

© Michel Aumercier

Hélène de Comarmond, maire de Cachan, a annoncé les résultats des élections du conseil des enfants et a félicité les 31 jeunes élu·es.



de conscience des enjeux de société. Parmi les sujets d'intérêt, les questions environnementales figurent en bonne place. « Ensemble, nous protégerons notre planète contre le réchauffement climatique ! », s'exclame Oana, en CM2 à l'école La Plaine. « Moins polluer l'air que l'on respire » est le credo de Timothée, en CM2 à Carnot. Les enfants sont également sensibles à leur cadre de vie. Macire, en CM2 au Coteau, souhaite mettre en place « davantage de poubelles recyclables ». De même, Gisèle, 10 ans, élève à Paul Doumer, envisage « la création d'un potager ». Quant à Hugo, 10 ans, en CM2 à Belle image, il est attaché à « l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans l'espace public ». La culture, le sport et les loisirs sont aussi des thèmes qui intéressent les jeunes Cachanais-es. Abass-Ben, 11 ans, au collège Victor Hugo, aimerait « plus d'événements pour les enfants ». Zacharie, 9 ans, en CM1 au Coteau, espère « améliorer les stades de foot de Cachan, avec l'installation de gradins ». Enfin, Tesnime, 9 ans, en CM1 dans la même école, imagine « des fresques colorées sur les murs ».

De l'idée au projet

Concevoir un projet n'est pas évident quand on a entre 9 et 13 ans. C'est pourquoi, la Ville accompagne les membres du conseil des enfants tout au long de leur mandature. Certains projets sont proposés spontanément, à l'initiative du conseil des enfants, comme les cinq cendriers installés sur la commune. D'autres prennent forme

dans le cadre du budget participatif. Il en va ainsi de la mise en place d'une nouvelle piste cyclable ou d'une boîte à livres en braille, l'installation de stations de gonflage et de réparation de vélos, la création de bornes de recharge pour téléphones portables ou encore la plantation d'arbres. Des projets qui ont été proposés lors de la mandature 2019-2022. « La Ville a sollicité notre avis pour la conception du plan de réaménagement du skatepark », se réjouit Camille, élu de la commission Sport lors de la mandature 2019-2022. Pour l'édition 2023 du budget participatif, quatre projets portés par le conseil des enfants seront soumis au vote des habitant-es. S'ils sont retenus, les services de la Ville accompagneront les jeunes pour concrétiser leurs projets. « Mon rôle est de leur transmettre des informations sur la vie locale et de les guider dans leur apprentissage de la citoyenneté de manière ludique », explique Théo Crestia, coordinateur jeunesse. Cet apprentissage de la méthodologie de projet est enrichissant pour les enfants. Ils constatent ainsi que le temps de la réflexion et du dialogue est essentiel pour mener à bien une action quelle qu'elle soit. Enfin, au sein des commissions, des agents municipaux ou des élu·es interviennent ponctuellement pour approfondir les sujets qui relèvent de leur délégation.

Associé-es aux grands projets

La municipalité associe les enfants à la réflexion sur les grands projets >>>



Parole à...

Camille Vielhescaze

Premier adjoint à la maire chargé de la Participation citoyenne

Pourquoi est-ce si important de donner la parole aux enfants ?

Leur avis est très important pour la Ville et il n'y a pas d'âge pour agir ! Leur regard d'enfant est sincère, enthousiaste, bienveillant, attentif aux autres. Ils ont beaucoup de projets pour leur ville, l'amélioration du cadre de vie, le climat ou encore la solidarité entre les Cachanais. Ils apportent des idées qui enrichissent nos réflexions et nous permettent de construire, avec eux, la ville de demain.

“ Le conseil des enfants est une instance de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté. ”

Le conseil municipal des enfants est-il un espace d'apprentissage de la citoyenneté ?

Évidemment, c'est une expérience unique de découverte de la démocratie, de l'institution municipale et d'expérimentation de la conduite de projet. Et puis c'est une école de la vie pour ces jeunes citoyennes et citoyens. Pour leurs familles, leurs camarades d'écoles, pour nous élus, il y a beaucoup de fierté et d'émotions à les voir grandir, s'investir et s'exprimer avec de plus en plus d'aisance au cours de leur mandat. C'est une très belle aventure citoyenne.

de la mandature. Dans le cadre de la concertation publique autour de l'écoquartier, la Ville a ainsi recueilli l'avis du conseil des enfants. Le projet a été présenté aux jeunes élu·es de la commission Aménagement et environnement qui ont étudié le plan de ce futur projet et ont formulé leurs attentes dans le cadre d'ateliers. La place de l'eau et des couleurs ou la présence de l'art sur les façades et d'espaces verts sont des suggestions qui ont été prises en compte par la Ville. Nolan a ainsi proposé « des arbres le long des voies pour les cacher un peu ». Moinour a imaginé « des fontaines, des terrasses, un espace solidaire » et Romane « des potagers pour les habitants ». Quant à Betty, elle a suggéré d'« éviter de mettre les habitations trop près de la gare car ce serait trop bruyant pour y vivre ». Enfin, Loubna a tenu à ce qu'il y ait « plus de couleurs dans l'espace public afin que les gens s'y sentent bien ». Le conseil des enfants contribue ainsi à la réflexion collective autour des grands projets d'urbanisme. Il constitue un lieu de participation active à la vie locale.

Contribution à la vie locale

Les enfants participent à l'organisation de certaines animations et cérémonies officielles. Par exemple, pour les commémorations du 8-Mai 1945 ou du 11-Novembre 1918, ils préparent un discours avec l'aide du coordinateur jeunesse. Ils tiennent également des stands lors du traditionnel carnaval ou lors de la fête de la nature. Lors de ces événements, ils participent notamment à des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des autres enfants. Leur champ d'intervention est donc large. Dernièrement, ils ont pu sélectionner un court-métrage, diffusé au cinéma La Pléiade lors de la traditionnelle soirée Halloween, ou contribué à la réalisation d'articles pour le magazine municipal comme celui consacré aux Jeux olympiques de Tokyo, publié dans le *Mag Cachan* de juillet-août 2021. Ces diverses initiatives permettent aux enfants d'être acteurs de leur ville et, aux adultes, de s'enrichir du regard des plus jeunes. ■

Paroles de jeunes élu·es

Maimouna

(mandat 2023-2025)



“ Je me suis portée volontaire pour faire partie du conseil des enfants car j'avais plein d'idées. Ma sœur était au conseil des enfants sur la mandature 2017-2019.

Elle m'a donné envie de faire comme elle. Mon projet pour la ville, c'est d'agir pour les femmes. Je veux me battre pour qu'il y ait plus d'égalités entre les femmes et les hommes. J'estime aussi qu'on n'écoute pas assez les jeunes. C'est important que les adultes entendent davantage ce que les enfants ont à dire. ”

Éloïse (mandat 2019-2022) et **Maria** (mandat 2023-2025)



“ Nous partageons toutes les deux la même envie d'aider les personnes âgées », confie Éloïse et Maria. Éloïse a porté un projet intergénérationnel qui n'a pas pu aboutir lors de mandature précédente, en raison de la situation sanitaire. Néanmoins, elle espère le voir se concrétiser dans les prochaines années. Maria, 9 ans, de l'école Paul Doumer, nouvelle élue au conseil des enfants, promet de poursuivre les efforts de sa camarade. Elle lui a d'ailleurs demandé quelques conseils pour mener à bien ce projet. ”

Lecture sur le thème de l'égalité filles-garçons à la bibliothèque centrale.



ENGAGEMENT

Égalité femmes-hommes, un apprentissage au quotidien

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville réaffirme son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La sensibilisation des jeunes fait partie des actions qu'elle met en œuvre pour réduire les stéréotypes de genre, promouvoir l'égalité des droits et favoriser l'accès de toutes et de tous à l'espace public.

Selon l'étude *Femmes et hommes, l'égalité en question*, publiée par l'Insee en 2022, le revenu salarial des femmes est inférieur de 22 % à celui des hommes. Une autre étude de l'Insee, réalisée en 2015, révèle que les femmes assument les deux tiers du travail domestique et 65 % des tâches parentales. De même, dans les livres d'histoire et dans l'espace public, les grandes figures féminines sont moins visibles que leurs confrères masculins. À l'échelle nationale, des mesures ont été prises pour réduire ces inégalités, mais il reste encore beaucoup à faire. Au niveau local, la Ville s'engage pour donner aux femmes toute leur place et défendre leurs droits. Dans cette perspective, la Ville développe avec ses partenaires de nombreuses actions, notamment

en direction des jeunes. Renforcer l'égalité filles-garçons et lutter contre toutes les formes de discrimination font ainsi partie des objectifs du projet éducatif de territoire (PEDT). Le travail de sensibilisation mobilise de nombreux acteurs et s'effectue dans les structures périscolaires, extrascolaires et au sein des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

Lutter contre les stéréotypes

Le rose, la dinette et les poupées pour les filles ; le bleu, les armes et les voitures pour les garçons... Dès l'enfance, les stéréotypes de genre conditionnent les individus et leur façon d'appréhender le monde. Cette distinction genrée établit des hiérarchies entre les femmes et les hommes,

comme l'explique l'anthropologue Françoise Héritier dans *Masculin/féminin. La pensée de la différence*. Afin de lutter contre les idées reçues et les discriminations qu'elles génèrent, la Ville et ses partenaires mettent en place diverses activités à destination des jeunes. Par exemple, les bibliothèques proposent régulièrement des lectures sur le thème de l'égalité filles-garçons. Elles suscitent alors des débats entre les jeunes lecteur-trices. Les jeux offrent également des moments de discussion

“ La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. ”

Article premier de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791) d'Olympe de Gouges.

entre les animateur-trices et les enfants. « Pourquoi un garçon ne pourrait-il pas se déguiser en princesse ? », « Les filles aussi veulent jouer au foot ! Pourquoi les exclure du terrain ? », sont des exemples de questions soulevées qui enrichissent la réflexion. Elles permettent aussi de réaliser qu'un préjugé est susceptible de générer des attitudes discriminatoires.

Oui à l'égalité, non aux discriminations

Pour lutter contre les discriminations, il faut apprendre à les reconnaître. C'est pourquoi la Ville, en partenariat avec l'association Femmes solidaires, organise dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, une exposition *Ça nous est égal·e·s ?* du 20 mars au 7 avril au collège Paul Bert, puis du 9 au 19 mai au collège Victor Hugo. Cette exposition liste les discriminations auxquelles les femmes sont victimes au quotidien que ce soit dans l'accès à certains secteurs d'activités, en termes de rémunération salariale ou de représentation dans la vie politique. Elle met également sous les projecteurs des figures talentueuses dans divers domaines. « L'objectif de l'exposition et de notre intervention au sein du collège est d'aborder avec les jeunes la question des stéréotypes de genre. Il y a bien évidemment des différences entre les femmes et les hommes, notamment sur le plan anatomique, mais on leur explique qu'elles ne doivent pas entraîner des discriminations », précise Lise Doussin, membre de l'association locale Femmes solidaires. Valoriser des femmes qui se sont illustrées dans l'histoire locale ou nationale, au sein des collèges et dans l'espace public, est une forme de réhabilitation pour leur donner toute la place qu'elle mérite.

Visibilité des femmes dans l'espace public

À Cachan, 6 % des rues, équipements et monuments portent un nom féminin. L'objectif de la Ville, en partenariat avec Femmes solidaires, est de rendre les femmes davantage visibles dans l'espace public. Pour cela, un recensement a été effectué sur la commune afin d'identifier les lieux

Les temps forts

Conférences

> *Qu'est-ce que la réussite d'une femme ?*, mercredi 8 mars de 15h à 17h30 au centre socioculturel Lamartine.

> *Charge mentale, une double peine pour les femmes*, vendredi 10 mars à 19h30, à la bibliothèque la Plaine.

> *Parisiennes, citoyennes.*

Engagements pour l'émancipation des femmes, samedi 11 mars à 16h à la bibliothèque centrale.

> *Profession : autrice de BD*, samedi 25 mars à 15h à la bibliothèque centrale.

Rencontre

> Rencontre avec Annie Lulu, autrice de *La Mer Noire dans les Grands Lacs* en 2021 et *Peine des Faunes* en 2022, deux romans sur la vie de femmes qui combattent pour la liberté, le samedi 18 mars à 15h à la bibliothèque centrale.

Expositions

> *L'égalité c'est mon genre !*, du 8 au 25 mars à la bibliothèque centrale.

> *Femmes invisibles dans la ville : l'expérience des marches exploratoires*, du 6 au 11 mars au centre socioculturel Lamartine.

Spectacles et événements

> Apéro découverte et concert de musique de chambre *Portraits de femmes*, mercredi



8 mars à 19h au théâtre Jacques Carat. Entrée libre. Réservation fortement conseillée au 01 45 47 72 41.

> *Qu'y a-t-il de pire qu'une femme ?*, vendredi 10 mars à 20h à l'Orangerie.

> Stand up au féminin, samedi 11 mars à 19h au centre socioculturel Lamartine.

> *Les femmes et la musique*, lundis 13 et 20 mars à 17h45 au centre socioculturel Lamartine.

> Quiz musical, samedi 18 mars à 17h à la bibliothèque centrale.

> *Jouets interdits*, samedi 25 mars à 10h30 à la bibliothèque Lamartine. À partir de 3 ans. Sur réservation.

Plus d'infos :

La programmation sur www.ville-cachan.fr



dont le nom pourrait être féminisé. À l'issue de ce repérage, quelques rues ont déjà été rebaptisées. En 2021, par exemple, la rue Pierre Curie a été renommée Marie et Pierre Curie, en hommage au couple de physicien·nes et chimistes. « Le conseil municipal a également délibéré pour inscrire Adrienne Bolland dans la toponymie de notre ville. Cette résistante, militante féministe, est célèbre pour avoir été la première femme à effectuer la traversée par avion de la cordillère des Andes. Cette action fait suite à une initiative des élèves de l'école

élémentaire La Plaine dans le cadre du budget participatif », souligne Yseline Fourtic-Dutarde, conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes et à la lutte contre les discriminations. De même, les femmes et le patrimoine sont mis à l'honneur lors des Journées européennes du patrimoine. L'occasion de faire sortir de l'ombre celles qui ont marqué l'histoire de la ville, comme Adélaïde et Marie-Apolline Raspail. ■

TEMPS FORT

Tentez l'aventure du carnaval !

Samedi 25 mars dès 13h, le carnaval de Cachan fait son grand retour sur le thème de l'aventure. Au rythme des percussions et des déguisements plus colorés que jamais, participez à ce moment festif qui rassemble chaque année un grand nombre de Cachanais-es.

Les services de la Ville et les Accueils de loisirs ont travaillé pendant plusieurs semaines pour offrir un carnaval inoubliable. Les enfants et leurs animateur-trices ont confectionné les déguisements qui seront portés avec fierté tout au long d'un tracé qui traversera le centre-ville et s'achèvera au parc Raspail. Aventurier-es, explorateur-trices, chasseur-euses de trésors ou encore pirates au grand cœur, l'événement donnera à voir l'imagination débordante de ses participant-es.

Trois départs sont prévus cette année : le premier **à 14h30**, depuis le square Lamartine ; le deuxième **à 15h**, depuis la place

Édouard-Herriot ; le troisième **à 15h30**, depuis l'esplanade du théâtre Jacques Carat. Les festivités se poursuivront avec un goûter musical **à 16h** au parc Raspail, lieu de rassemblement final.

Au rythme des percussions

Deux ambiances musicales accompagneront les Cachanais-es costumé-es tout au long du parcours. Des percussions et une fanfare enchanteront cette déambulation pleine d'énergie. Le conservatoire à rayonnement départemental de Cachan s'associe également à l'événement en proposant des saynètes de la commedia dell'arte et une

DÉPART
SQUARE LAMARTINE
14h30
STAND MAQUILLAGE
DÈS 13H

1

AVENUE PASTEUR

AVENUE DE L'EUROPE

RUE MAR

D
PLACE ÉDOSTAND M
DÈS

SAMEDI 25 MARS 2023

CARNAVAL CACHAN À L'AVENTURE !



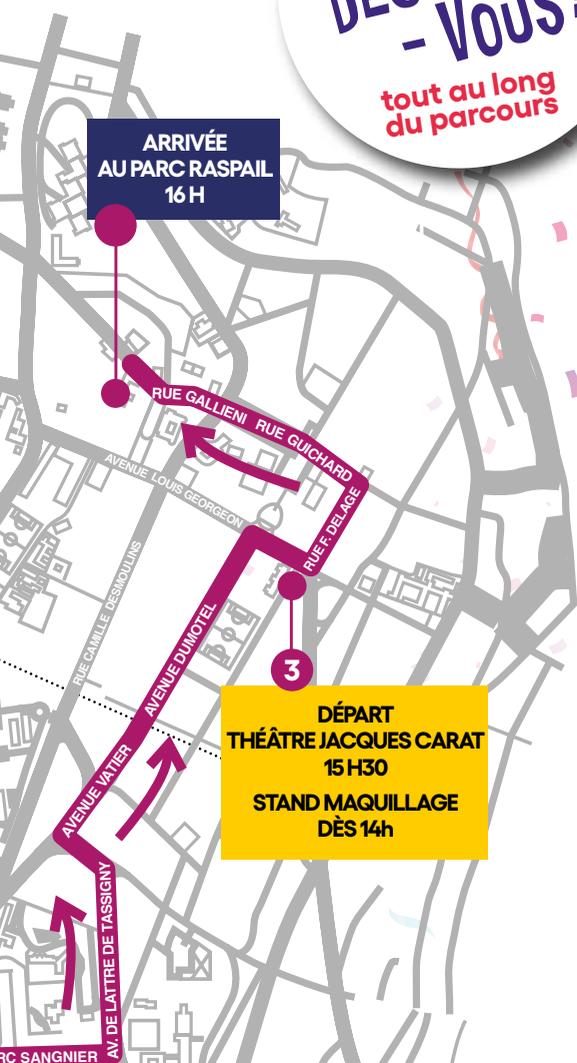
ANIMATIONS
ET MUSIQUE

DÉGUISEZ-VOUS!

tout au long
du parcours

VOUS AUSSI, DÉGUISEZ-VOUS !

La réussite de ce carnaval tient à la participation du plus grand nombre. Rivalisez d'imagination et déguisez-vous sur le thème "À l'aventure !". Si vous manquez de temps, les équipes d'animation vous accueilleront également avant chaque départ à **13h** au square Lamartine ; à **13h30** sur la place Édouard-Herriot ; à **14h** sur l'esplanade du théâtre Jacques Carat avec des ateliers de maquillage et de fabrication d'accessoires.



ARRIVÉE
AU PARC RASPAIL
16 H

3
DÉPART
THÉÂTRE JACQUES CARAT
15 H30
STAND MAQUILLAGE
DÈS 14h

2
DÉPART
ÉDOUARD-HERRIOT
15 H
MAQUILLAGE
DÈS 13H30

batucada. Enfin, les enfants et leurs parents pourront assister à un spectacle de rue. De nombreuses autres surprises ponctueront le défilé. Pour finir en beauté, les participant-es seront accueilli-es pour un goûter au parc Raspail, animé par les chants et les danses des enfants des accueils de loisirs, puis par un DJ.

Les enfants à l'honneur

Depuis des semaines, les enfants, les animateur-trices et les services de la Ville imaginent et créent les éléments du cortège qui traverseront les rues de Cachan. À l'approche de l'événement, chacun-e s'active dans des ateliers entièrement dédiés à la création des décors et des costumes. « Les enfants conçoivent eux-mêmes leurs

déguisements et leurs accessoires avec des matières recyclées, expliquent Djamila et Valérie, animatrices aux accueils de loisirs des écoles maternelle et élémentaire Belle image. Tubes et carton ondulé, papier crépon et laine sont ainsi utilisés pour fabriquer boussoles, jumelles, vestes de safari, chapeaux de pirates, chars à voile ou encore masques de lion et d'éléphant ». Les animaux de la savane et les aventurier-es seront ainsi fin prêt-es pour le défilé qui rassemblera cette année encore près d'un millier de personnes dans une ambiance festive assurée. ■



Choisissez vos cinq projets préférés !

108 projets ont été déposés par les Cachanais-es suite à l'appel à participation lancé par la Ville dans le cadre de la 3^e édition du budget participatif. 30 projets ont été jugés réalisables et sont désormais soumis à votre vote jusqu'au 10 avril 2023.

- 1 Installer des bornes de réparation de vélos dans toute la ville
- 2 Végétaliser la ville et planter des arbres
- 3 Mettre en place un compost partagé à la Grange Ory
- 4 Mettre en place un compost partagé au Coteau
- 5 Installer davantage de bancs au parc Raspail
- 6 Planter des arbres et arbustes dans le quartier Ouest-Sud
- 7 Équiper de bancs l'avenue Carnot
- 8 Installer des poubelles rue de la Gare
- 9 Améliorer la propreté du quartier des Lumières
- 10 Créer un terrain de pétanque au parc Raspail
- 11 Créer un terrain de pétanque place Édouard-Herriot
- 12 Aménager des agrès en plein-air
- 13 Installer une tyrolienne pour enfants dans un parc de la ville
- 14 Créer un espace ludothèque à la bibliothèque
- 15 Créer un parc canin dans la ville
- 16 Embellir la rue du Chemin de fer avec des panneaux sur les enjeux climatiques
- 17 Créer un espace ombragé à la bibliothèque durant l'été
- 18 Mettre des barbecues à disposition du public dans les parcs
- 19 Installer des boîtes à livres à l'école Paul Doumer
- 20 Aménager un terrain de volley-ball extérieur dans la ville
- 21 Installer un mur d'entraînement multisports
- 22 Aménager des espaces d'attente au complexe Léo Lagrange
- 23 Aménager un city-stade
- 24 Créer un circuit pour voitures télécommandées à la Dalle du marché
- 25 Installer des fontaines à eau en ville
- 26 Installer un radar pédagogique sur le boulevard de la Vanne
- 27 Mettre des caméras thermiques à disposition des habitant-es
- 28 Aménager le parc à Courbet pour en faire un espace de convivialité
- 29 Renouveler les jeux pour enfants au parc Raspail
- 30 Installer de nouvelles balançoires dans les jardins publics

© DR

3^e BUDGET PARTICIPATIF

**Du 10 mars
au 10 avril 2023**

À vous de voter !

CHOISISSEZ VOS 5 PROJETS PRÉFÉRÉS
sur parlonsensemble-cachan.fr

ou dans les urnes disponibles à l'hôtel de ville, à la bibliothèque centrale, dans les centres socioculturels, au complexe sportif Léo Lagrange et au centre municipal de santé.

PARLONS ENSEMBLE DE CACHAN

VILLE DE CACHAN

Deux possibilités pour voter :

- Sur le site parlonsensemble-cachan.fr
- En déposant le bulletin ci-contre dans l'une des urnes situées à l'hôtel de ville, à la bibliothèque centrale, dans les trois centres socioculturels, au complexe sportif Léo Lagrange ou au centre municipal de santé. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les 108 projets déposés, cinq concernant la Cité-jardins sont soumis au vote de ses habitant-es dans le cadre du dispositif complémentaire porté par le bailleur Valophis.

Retrouvez le descriptif des projets sur parlonsensemble-cachan.fr ou scannez ce QR code



À VOUS DE VOTER !

Choisissez vos cinq projets favoris avant le 10 avril 2023
Inscrivez leur numéro dans chaque pastille

Projet n° Projet n° Projet n°
Projet n° Projet n°

Pour que votre bulletin soit recevable, il doit comporter entre un et cinq numéros de projets différents

Nom :

Prénom :

Courriel :

J'accepte le traitement de mes données à caractère personnel par la Ville de Cachan :
<https://parlonsensemble-cachan.fr> (voir mentions légales)

**Bulletin à déposer dans l'une des urnes situées
à l'hôtel de ville, à la bibliothèque centrale,
dans les trois centres socioculturels,
au complexe sportif Léo Lagrange
et au centre municipal de santé.**

**La Ville rappelle que le vote du budget participatif
est ouvert aux Cachanais-es dès 10 ans.**

**Plus d'information auprès de la mission participation citoyenne :
participationcitoyenne@ville-cachan.fr ou 01 49 69 80 38.**





ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
 - de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement
- contactez :**

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Contactez **vo**tre conseillère indépendante près de chez vous



Laure AGABABIAN

Spécialiste sur le secteur de Cachan et alentours

07 49 03 34 40

laure.agababian@safti.fr

 Laure Agababian Safti

 laureagababian

 saftilaure



"Un accompagnement précis et efficace" (Matthieu B)

"Une conseillère immo... Pas comme les autres" (Christine M)

Avec , bénéficiez d'une solution clé en main pour votre projet immobilier !

EI-Agent commercial immatriculé sous le n° 884 093 816 - RSAC de Créteil, agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

Ristorante Vittorino Pizzeria

17 place carat
Cachan
Tel: 0146643292



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine, cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : 06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

Mr.Bricolage des solutions pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

PETITE ENFANCE

Toujours plus pour nos crèches !

Depuis janvier, les crèches du Chat Botté et du Petit Poucet ont recours au nettoyage à l'eau ozonée. Un procédé qui permet de supprimer les produits d'entretien nocifs pour la santé des enfants et pour l'environnement, avec une efficacité supérieure !

Sols, chaises, vitres, tapis de change, jouets, linge... Sylvie Vatan, directrice de la crèche Le Chat Botté, n'en finit pas de lister tout ce que le nouveau système de nettoyage à l'ozone lui permet d'effectuer, et de louer surtout son efficacité. Depuis le mois de janvier, cette crèche et celle du Petit Poucet sont en effet équipées d'un nouveau dispositif permettant la production d'eau ozonée à des fins de nettoyage. « Le système n'est pas nouveau, précise Katia Touchet, adjointe à la maire chargée de la Petite enfance. Nous avons été précurseurs dans les écoles en expérimentant le procédé à Belle image depuis 2019, mais il est déjà utilisé dans les hôpitaux ou pour l'hygiène alimentaire car il possède de nombreux avantages ». Avec le fluor, l'ozone est en effet l'agent le plus oxydant existant, ce qui lui confère des propriétés désinfectantes et antimicrobiennes remarquables. Injecté dans l'eau, « il est écologique et sans danger pour l'environnement, pour l'homme et pour les animaux », ajoute Cédric Perrinot, responsable adjoint du service Entretien, restauration et

gardiennage. Des arguments qui ont facilement convaincu le personnel des crèches.

Une démarche éco-sanitaire

« Nous réfléchissons depuis longtemps à des moyens de substitution, précise Sylvie Vatan, car les produits d'entretien courants présentent de nombreux dangers. Il suffit de lire les mises en garde sur leurs étiquettes pour s'en rendre compte ». Les risques sont accrus dans des lieux accueillant de très jeunes enfants qui ont « une capacité pulmonaire bien moindre que les

adultes et sont donc particulièrement sensibles » rappelle la directrice, également infirmière. La Ville fait preuve d'une vigilance de tous les instants quant à la santé des enfants et des agents. Elle écarte tout produit nocif en lui préférant systématiquement un substitut neutre et écologique. « Il n'y a également plus de problèmes de commande, de manipulation ou de dosage et nous n'avons aucun déchet. C'est vraiment une démarche écoresponsable », conclut Sylvie Vatan. Le procédé devrait se déployer prochainement dans les écoles maternelles. ■

© Ville de Carhan



Katia Touchet

Adjointe à la maire
chargée de la Petite enfance

« Avec le passage au nettoyage à l'eau ozonée, les crèches du Chat Botté et du Petit Poucet achèvent une transition écologique entamée depuis plusieurs années. Nous n'utilisons désormais plus aucun produit chimique. Pour la toilette des enfants, un savon doux et des gants en tissu ont déjà remplacé les produits d'hygiène et les lingettes. Nous avons également éliminé les produits plastiques et jetables. Les biberons, comme toute la vaisselle, sont notamment en verre ou en inox. Une démarche globale pour le bien-être des tout-petits. »

HOMMAGE**André Thély, ancien président du CRIJ**

André Thély nous a quittés le 31 octobre dernier. À l'initiative de Jean-Yves Le Bouillonec, ancien député-maire de Cachan, il a été l'un des fondateurs en 1998 du comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ) de la Ville de Cachan où il a succédé à Jean Vintzel à la présidence, de 2001 à octobre 2021. Cachanais depuis 1960, il a été reçu au concours de l'École nationale supérieure de l'enseignement technique (Enset) qui formait les professeurs d'enseignement général et professionnel sur le campus de Cachan. Il a terminé son parcours professionnel comme proviseur du lycée Maximilien Sorre de Cachan clôturant ainsi une brillante carrière d'enseignant à l'Éducation nationale. Pendant plus de 20 ans, ce professeur émérite a mis à la disposition du CRIJ toute sa compétence, son dévouement, sa générosité et beaucoup de son temps, avec le souci constant de transmettre des valeurs républicaines. André Thély était un homme généreux, toujours à l'écoute des autres. Parmi toutes les actions décrites ci-dessus, il en a toujours été l'initiateur et le coordinateur. Son décès est une perte pour la Ville et les valeurs humanistes qu'il défendait.

© Ville de Cachan

En août 2022, des Cachanais-es de 14 à 17 ans sont parties à Wolfenbüttel, ville allemande jumelée à Cachan.



COOPÉRATION INTERNATIONALE

CRIJ : cap sur la solidarité internationale

Depuis sa création en 1998, le comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ) œuvre au quotidien au service du dialogue et des échanges entre les peuples. L'association apporte son aide aux projets de solidarité internationale dans le but d'encourager la tolérance et la paix dans le monde.

« **A**ller vers l'autre, mieux le comprendre malgré ses différences, c'est fondamental. La jeunesse doit se construire sur ces valeurs essentielles de partage et de respect entre les peuples, a fortiori dans le contexte actuel de montée des nationalismes dans le monde », affirme Christine Rescoussié, adjointe à la maire chargée de la Vie associative, des relations internationales et du jumelage. La mission du CRIJ est précisément de veiller à préserver ces liens de solidarité, garants de tolérance et de paix, à travers diverses actions à l'échelle européenne notamment.

Célébrer l'amitié des peuples

Dans le cadre du jumelage de Cachan avec le district de Wolfenbüttel en Allemagne, le CRIJ organise des temps d'échange pour célébrer cette amitié à l'occasion de rencontres sportives et artistiques dans les deux pays, avec le soutien des clubs sportifs, du conservatoire ou encore des établissements scolaires. « Grâce aux aides financières du CRIJ, tous les élèves inscrits à l'échange franco-allemand organisé par le collègue peuvent participer au voyage », précise Véronique Herbulot, professeure d'allemand au collège Paul Bert. « Le CRIJ

intervient également dans les écoles lors de la Semaine de la solidarité internationale », ajoute Gratiem Rukindikiza, président de l'association.

Soutien aux projets solidaires

Le CRIJ soutient les initiatives et projets des jeunes Cachanais-es engagés dans des associations de coopération avec des pays étrangers à l'image de Fraternité Ubuvukanyi, Madia ou Solidago. L'adduction d'eau potable à Madagascar ou la construction d'un centre de santé au Burundi sont des exemples de projets soutenus par le CRIJ. « Lorsque j'étais collégienne, j'ai participé à un voyage organisé par le conservatoire à Wolfenbüttel, la ville allemande jumelée à Cachan. Aujourd'hui, je m'investis au sein du CRIJ. Je me suis notamment impliquée pour la création d'une bibliothèque à Madagascar », confie avec enthousiasme Wendy Rakotovoao, étudiante et nouvelle adhérente. ■

+ Plus d'infos :

CRIJ, 94 rue Étienne-Dolet.
Contact : rukindikiza@gmail.com
Site : cachan-crij.org

Équipe de la Croix-Rouge lors d'une maraude dans une ville du Val-de-Marne.



SOLIDARITÉS

Des maraudes à la rencontre des plus démunies

À Cachan, comme dans tout le Val-de-Marne, les professionnel·les et bénévoles de la Croix-Rouge vont à la rencontre des personnes sans domicile, pour leur apporter de l'aide d'urgence et du réconfort, ou les orienter vers des solutions d'hébergement et d'insertion.

Avec leur croix rouge sur fond blanc, ses membres sont reconnaissables entre tous. C'est en effet la Croix-Rouge qui, dans tout le Val-de-Marne, est en charge du Samu social et de ses maraudes, de la plateforme téléphonique du 115 et de l'attribution des places d'hébergement d'urgence. Des missions qu'elle assure grâce à ses équipes de professionnel·les et de nombreux·ses bénévoles à l'image de Laëtitia Vendeuil sur le terrain depuis 23 ans. Avec ses camarades de l'unité locale du Val-de-Bièvre (qui regroupe Arcueil, Cachan et L'Haÿ-les-Roses), elle participe deux fois par mois aux maraudes organisées les vendredis soir sur le département ou, quotidiennement, en cas de grand froid. À bord de leur camion, les bénévoles distribuent des boissons chaudes et de la nourriture, ainsi que des vêtements chauds et des kits d'hygiène. « Les professionnels assurent le suivi et l'accompagnement des sans-abris auprès desquels nous apportons notre soutien en fonction de l'urgence », résume la bénévole, avant d'ajouter que « les personnes à la rue ont surtout besoin d'écoute et de réconfort. »

Une chaîne de solidarité

Pour aller vers les personnes en grande précarité, les équipes s'appuient sur leur connaissance du terrain, les appels au 115 et les informations communiquées par leurs partenaires. À ce titre, le centre communal d'action sociale (CCAS) est un interlocuteur incontournable de la Croix-Rouge. En effet, le CCAS réceptionne les alertes que lui adressent des Cachanais·es ou des élu·es et les transmet à la Croix-Rouge qui assure la prise en charge la plus adaptée. « La Croix-Rouge est la structure référente pour les personnes à la rue et elle est très impliquée, se félicite Catherine Busson, élue déléguée à la Lutte contre l'isolement et la précarité. Elle assure un véritable suivi et fait partie d'une vaste chaîne de solidarités ». Une chaîne dont chacun·e peut devenir l'un des maillons en allant à la rencontre des personnes en grande précarité, pour leur proposer une boisson ou un repas, s'inquiéter de leur état et, en cas de danger ou à leur demande, signaler leur présence au 115. ■

SANTÉ

Le don du sang, un geste du cœur



En janvier dernier, 73 personnes ont participé à la collecte organisée à Cachan par l'établissement français du sang (EFS). Nul doute que les Cachanais·es seront à nouveau au rendez-vous lors de la prochaine collecte le **lundi 27 mars de 14h30 à 19h**. Pour rappel, le don du sang est un geste généreux qui permet à des millions de malades ou de blessés d'être soignés.

+ Plus d'infos :

Collecte de sang le lundi 27 mars de 14h30 à 19h à la grange Gallieni, 2 rue Gallieni.

GESTION DES DÉCHETS

Formation compostage

Dans le cadre de la Quinzaine nationale du compostage de proximité, la Ville organise une formation gratuite sur le compostage le **jeudi 6 avril de 19h à 20h30** à la grange Gallieni. La formation, animée par un maître composteur et le collectif d'habitant·es Composterre, sera l'occasion d'apprendre les bons gestes du tri et d'échanger sur les bonnes pratiques.

+ Plus d'infos :

Pour réserver un bac à compost et le récupérer sur place lors de la formation, faire la demande par courriel developpement.durable@ville-cachan.fr

BON PLAN

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements se tiendra à la grange Gallieni le **vendredi 17 mars de 10h à 20h**, le **samedi 18 mars de 10h à 18h** et le **dimanche 19 mars de 10h à 18h**. Les vêtements sont à déposer le jeudi 16 mars de 9h30 à 18h45.

+ Plus d'infos :

Contact : Cachan bénévolat ou cachanbenevolat@gmail.com

ANIMATION

Carton plein...
de convivialité

Le **samedi 1^{er} avril à 18h30**, au réfectoire de l'école élémentaire Carnot, le Club olympique de Cachan organise son traditionnel loto. Ce moment ludique et convivial rassemble les Cachanais-es de tous âges. Entre ami-es ou en famille, n'hésitez pas à vous inscrire. De nombreux lots sont à gagner.

✦ **Plus d'infos :**

Super loto du COC, samedi 1^{er} avril à 18h30, au réfectoire de l'école élémentaire Carnot, 64 avenue Carnot. Tél. : 07 69 80 86 58 ou coc.asso@free.fr

VIE DES QUARTIERS
Chasse aux œufs



Poissons, œufs et autres surprises chocolatées feront le bonheur des petit-es et des grand-es gourmand-es le **dimanche 2 avril de 15h à 17h30** au jardin panoramique. Le conseil de quartier du Coteau, qui organise cette chasse aux œufs, recherche des bénévoles pour animer la journée. Un moment convivial à ne pas manquer.

✦ **Plus d'infos :**

Chasse aux œufs le dimanche 2 avril de 15h à 17h30 au jardin panoramique.
Contact : cdq.coteau@gmail.com

© DR / Canal Plus



SENSIBILISATION

Homosexualité dans le sport, un tabou à lever

Les 16 et 17 mars, un ciné-débat sensibilisera les collégien-nés de quatrième aux rejets et discriminations subis par les personnes LGBTQ+ dans le sport. Une action issue de la démarche de concertation jeunesse #TaParoleCompte.

La diffusion de *Faut qu'on parle* par Canal+ en 2021 est venue briser l'un des plus grands tabous du monde du sport : celui de l'homosexualité. Pour la première fois, six athlètes de haut niveau – la plupart encore en activité dans des disciplines aussi diverses que la natation, le rugby ou le judo –, y faisaient leur coming-out avec pudeur, sincérité et humour. La Ville propose à l'ensemble des collégien-nés de quatrième de découvrir ce documentaire les 16 et 17 mars au cinéma La Pléiade. « On se dit que les jeunes générations sont davantage sensibilisées à ces questions mais l'actualité nous montre qu'il y a encore un travail important à faire pour lutter contre les discriminations LGBTQ+ », remarque Zeïma Yahaya, conseillère municipale déléguée aux Sports.

Un message d'espoir

« Dans ce film, poursuit-elle, tous évoquent leur coming-out, ce que cela a engendré sur les plans personnel et sportif, les difficultés qu'ils ont rencontrées auparavant, le renouveau qu'a permis l'annonce de leur homosexualité ». L'escrimeuse Astrid

Guyart, médaillée d'argent par équipe aux derniers Jeux olympiques, témoigne ainsi de la difficulté « de révéler au grand jour son homosexualité et des effets de la banalisation des blagues homophobes », mais aussi du mouvement général et positif en faveur des personnes LGBTQ+ qui permet une intégration beaucoup plus aisée que par le passé. Et c'est précisément « ce message d'espoir », selon les mots de Zeïma Yahaya, que la Ville souhaite porter auprès de la jeunesse cachanaise. En partenariat avec la Fondation inclusion pour un environnement respectueux (FIER), trois séances de projection sont prévues, dont deux en présence des réalisateurs Lyes Houhou et Arnaud Bonnin. Elles seront suivies par des échanges, pour permettre aux élèves de s'exprimer et de poser des questions. Comme pour l'action de sensibilisation à la pédocriminalité, mise en place depuis trois ans auprès des classes de cinquième, l'opération sera renouvelée l'an prochain. Avec l'idée, espère Zeïma Yahaya, « que la ville de Cachan devienne un territoire toujours plus inclusif ». ■

VILLAGE & OLYMPIQUE PARALYMPIQUE

Venez participer à nos animations sportives



Ensemble, vivons l'olympisme !

Dimanche 16 avril, la Ville et le Club olympique de Cachan vous invitent à un grand rendez-vous sportif au stade Léo Lagrange. Au programme : plusieurs courses sur piste chronométrées et familiales, des initiations sportives et parasportives, des défis par équipe et des stands d'information. De quoi répondre aux envies du plus grand nombre.

Dans le cadre de la deuxième édition du Village olympique et paralympique, la Ville organise plusieurs courses chronométrées sur piste au stade Léo Lagrange de 2, 3 et 5 km ainsi que deux courses "familles", dédiées aux parents avec leurs enfants, de 1,2 km (5-8 ans nés entre 2014 et 2017) et 1,6 km (9-12 ans nés entre 2010 et 2013). La course de 5 km sera organisée de 9h15 à 12h45 et les courses de 2 et 3 km de 12h45 à 13h05. Elles se dérouleront sous la forme de séries tenant compte du temps d'engagement à l'inscription. Les courses familles, dont l'inscription s'effectue directement au bureau de la section athlétisme du Club olympique de Cachan (COC), sous la tribune du stade Léo Lagrange, se tiendront à 14h45 (1,2 km) et 15h15 (1,6 km). L'appel des coureuses s'effectuera 15 minutes avant chaque course.

Défis par équipe

L'événement, qui s'inscrit dans le cadre

du dispositif "Cachan, vivre l'olympisme" propose, dès 17h15, des initiations ainsi que des défis sportifs par équipe. Pour les participant-es, ce sera l'occasion de découvrir des activités sportives conçues pour les personnes en situation de handicap. Il en va ainsi du showdown, dérivé du tennis de table, ou du torball qui consiste à envoyer un ballon sonore dans les filets adverses.

Animations et stands d'information

Sur le parking Léo Lagrange, un troc sport sera organisé par la Ville de 9h à 17h30. Le matériel et les vêtements sportifs en bon état sont à déposer du 3 au 15 avril à l'accueil du complexe sportif Léo Lagrange, derrière la tribune. Le dépôt d'un article de sport permettra de l'échanger avec un autre. Des animations rythmeront également la journée (jeux en bois traditionnels et adaptés, babyfoot, maquillage...). Il sera également possible de se rendre

sur les stands des clubs sportifs installés sur le stade. ■

+ Plus d'infos :

> Inscription aux courses de 2, 3 et 5 kilomètres au stade Léo Lagrange, bureau du Club olympique de Cachan **du lundi 6 mars au vendredi 7 avril 2023 inclus**. Retrait des dossards au stade Léo Lagrange le samedi 15 avril de 9h à 12h30.

> Inscription et retrait des dossards aux courses "familles" (1,2 km et 1,6 km) **du lundi 6 mars jusqu'au vendredi 14 avril** au bureau de la section athlétisme du Club olympique de Cachan situé au stade Léo Lagrange le mercredi de 14h à 20h30, le vendredi de 18h à 20h30, le dimanche de 9h à 12h30 ainsi que le samedi 15 avril de 9h à 12h30.

DEVOIR DE MÉMOIRE**Commémoration
du 19-Mars 1962**

La Ville commémore la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires

de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. À cette occasion, un hommage sera rendu à toutes les victimes de ces conflits. La commémoration se déroulera le **dimanche 19 mars 2023 à 11h** devant la stèle du 19-Mars située à proximité du monument aux morts en présence des élu-es du conseil municipal et du Comité d'entente des associations d'Anciens combattants.

**CONCERT CARITATIF
Big Band Jazzissy**

L'association Madia, créée en 2015, organise son événement caritatif annuel le **samedi 25 mars à 18h** à l'EPF afin de récolter des fonds pour l'éducation et la santé des enfants démunis à Madagascar. Au programme : les standards du jazz interprétés par le talentueux Big Band Jazzissy et l'opportunité, grâce à des stands de restauration et d'artisanat, de découvrir la culture malgache si présente à Cachan !

+ Plus d'infos :

Concert du Big Band Jazzissy, le 25 mars à 18h à l'école EPF, campus de Cachan, 55 avenue du président Wilson. Tarif : 15 euros. Réservation : 06 52 78 40 32, contact@madia.fr ou sur helloasso.com/associations/madia/

© Michel Aumercier



CINÉMA

Le muet en musique

Le 23 mars, en partenariat avec le cinéma La Pléiade, le conservatoire à rayonnement départemental de Cachan propose un ciné-concert. Une expérience immersive pour découvrir ou redécouvrir le cinéma muet burlesque, comme au début du XX^e siècle.

Saviez-vous que, dans ses premières années, le cinéma était intimement lié à la musique ? Elle faisait partie du spectacle cinématographique. Et pour cause. Jusque dans les années 1930, les films ne comportaient pas de bande-son. Un pianiste, parfois un orchestre, était alors souvent présent dans les salles aux côtés du bonimenteur, d'abord pour couvrir les bruits du projecteur, des spectateurs ou de l'extérieur puis, très vite, comme véritable complément artistique au film, afin de capter l'attention et créer une atmosphère. C'est cette expérience que le conservatoire à rayonnement départemental de Cachan propose de vous faire revivre au cinéma La Pléiade. Trois films seront diffusés, de trois acteurs et réalisateurs emblématiques du cinéma muet burlesque américain : *The Playhouse* de Buster Keaton, *The Dare-Devil* de Mack Sennett et *Back Stage* de Roscoe Arbuckle, dit « Fatty ». Durant la projection, deux chanteurs et six musicien-nes étudiant-es du département Jazz du conservatoire chanteront et joueront en direct, accompagné-es et dirigé-es par leur professeur, Frédéric Favarel.

**Composition originale
et improvisation**

« C'est un retour aux sources de ce que fut le cinéma à ses débuts », se réjouit Frédéric Favarel. Pour que l'expérience soit la plus réussie, il a créé une composition originale, inspirée de la thématique commune aux trois films : le monde du spectacle et du cinéma. Un exercice qu'il qualifie d'« exaltant ». « La musique, explique-t-il, est un élément indissociable de l'image ». Elle doit tenir compte du « propre rythme de chaque film qu'il soit lent ou rapide comme lors de courses-poursuites ». Frédéric Favarel et ses élèves se sont tournés spontanément vers le jazz car il laisse une grande place à l'improvisation, qui permet de retranscrire en direct les émotions véhiculées par les films muets. Le résultat est à découvrir le 23 mars ! ■

+ Plus d'infos :

Ciné-concert, jeudi 23 mars à 20h30 au cinéma La Pléiade de Cachan, 12 avenue Cousin-de-Méricourt, Tél. : 01 46 65 13 58. Site : cinema-lapleiade.fr

Cassis, Nicolas Roberts, artiste amateur de l'association Arts plastiques.



EXPOSITION

Courant d'art

Dans le cadre de l'exposition *Courant d'art* à la galerie du théâtre Jacques Carat, les artistes des associations L'atelier d'argile et Arts plastiques de Cachan présenteront leurs œuvres du 28 février au 7 avril. Un projet soutenu par la Ville, dédié à la valorisation des pratiques artistiques amateurs.

« **L**a vocation de cette exposition est de mettre en lumière la vitalité artistique au sein des associations cachanaises », affirment d'une même voix Isabelle Chapuis-Lherm et Florence Bouygue, co-présidentes de L'atelier d'argile et Marie-Annick Allera, présidente de l'association Arts plastiques de Cachan. Pendant un peu plus d'un mois, les œuvres d'une cinquantaine d'exposant-es membres de ces deux associations seront présentées au public. « Cette année, beaucoup de débutants vont présenter leurs réalisations, précisent Isabelle et Florence. Montrer son travail fait partie de la démarche artistique. Cela permet de se confronter au regard des autres, de voir ce que sa création provoque chez celles et ceux qui la découvrent ». Cette exposition collective, héritière de la Biennale des amateur-trices autrefois organisée par l'association Arts plastique de Cachan, est aussi un moment de partage et d'échanges entre les exposant-es aux univers différents.

Regards croisés

Les œuvres témoignent de la richesse des regards, des imaginaires et des projets artistiques. Les deux associations fonctionnent différemment, mais partagent

la même vision de l'art associatif, dictée par le plaisir de créer. L'atelier d'argile propose des cours animés par des professeur-es diplômé-es. Quant à Arts plastiques de Cachan, c'est un atelier libre, où les adhérent-es échangent sur leurs pratiques. Les membres des deux associations se retrouvent ainsi pour faire dialoguer leurs techniques comme le dessin, la peinture, l'huile, le pastel, l'acrylique, l'aquarelle, le collage, le plâtre, la terre cuite, le papier mâché ou encore le fil de fer. Une exposition qui met en lumière les talents multiples des artistes amateur-trices d'art. ■

+ Plus d'infos :

Courant d'art, du 28 février au 7 avril à la galerie du théâtre Jacques Carat. Entrée libre mardi, mercredi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; jeudi de 14h à 18h. Vernissage le mardi 7 mars à 19h. Ouverture exceptionnelle de la galerie les samedis 18 mars et 1^{er} avril de 14h à 18h.

> L'atelier d'argile, 28 rue des Saussaies.
Contact : latelierdargile@gmail.com

> Arts plastiques de Cachan, 22 allée Eugène-Belgrand.
Contact : marie-annick-allera@orange.fr

GRAND PARIS EXPRESS

Un artiste de la future gare



© Lucas Breuer, Diaméter Collective

La Société du Grand Paris a dévoilé les noms des trente premiers artistes lauréats du programme *Illustrer le Grand Paris*. Parmi eux figure Félix Pfäffli, chargé de la réalisation d'une œuvre au sein de la gare d'Arcueil-Cachan. Ce jeune graphiste suisse est attaché à l'esthétique ainsi qu'à la combinaison des différentes formes, couleurs et textures. « C'est de l'expérimentation que naît l'art », affirme-t-il. Créer au sein de la future gare lui offrira ainsi l'opportunité de mettre en pratique sa démarche artistique. Sur une surface de près de 50 mètres carrés, il réalisera une "fenêtre sur la ville", une illustration qui représente la commune desservie par la gare, c'est-à-dire Cachan.

+ Plus d'infos :

La liste des 30 lauréats du projet *Illustrer le Grand Paris* est consultable sur le site culturenouveau.metro.fr

CONCERT

Frida

Vendredi 31 mars à 19h30, la bibliothèque centrale accueillera Théo Armen, Almée et Cléo Marie pour une soirée dédiée à la chanson française. Ces trois artistes croiseront leurs univers pop, électro et acoustique pour offrir aux Cachanais-es des instants poétiques, mêlés d'humour et de tendresse.

+ Plus d'infos :

Frida, vendredi 31 mars à 19h30 à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins.
Tél. : 01 49 69 61 60. Entrée libre.

THÉÂTRE

L'Iliade, version loufoque



© L. Ricouard

La Guerre de Troie (en moins de deux !), c'est l'histoire des conséquences en cascade de l'enlèvement d'Hélène. La naissance d'Hélène - incarnée par une poupée Barbie -, la Pomme d'or, la colère d'Achille, le retour de Pâris ou encore les Troyens face au cheval de bois font partie du récit. La compagnie Théâtre du Mantois revisite les différents épisodes de *l'Iliade* avec un humour décalé et un rythme déchaîné. Ce théâtre mythologique et forain est mis en scène par Eudes Labrusse et Jérôme Imard.

+ Plus d'infos :

La Guerre de Troie (en moins de deux !), jeudi 16 mars à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeson. Tél. : 01 45 47 72 41.

DÉCOUVERTE

Olympicorama



© Héloïse Philippe

« Questionner l'olympisme, c'est questionner le monde », affirme Frédéric Ferrer, qui aborde les Jeux olympiques sous tous les angles. Le conférencier-artiste analyse l'olympisme dans ses dimensions sportive, politique, culturelle, économique, philosophique, historique ou encore sociologique. Dans la veine des conférences gesticulées de Franck Lepage, *Olympicorama* est un exercice de style humoristique autour de Paris 2024 et de l'une de ses disciplines : le marathon.

+ Plus d'infos :

Olympicorama, jeudi 6 avril à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeson. Tél. : 01 45 47 72 41



© Christophe Raynaud de Lage

DÉCOUVERTE

Une plongée scénique avec Moby Dick

Vendredi 24 mars à 20h30, le théâtre Jacques Carat accueille *Moby Dick*, un spectacle de marionnettes conçu par la compagnie Plexus Polaire. Un voyage immersif en mer inspiré du roman d'Herman Melville.

Dans le roman d'Herman Melville, paru en 1851, *Moby Dick* est le nom d'un cachalot blanc redoutable, pourchassé par Achab, capitaine unijambiste d'un baleinier dans lequel a embarqué Ismaël, le personnage principal. Rongé par le désir de vengeance, Achab part avec son équipage à la recherche de la terrible bête qui lui a arraché la jambe. La compagnie franco-norvégienne Plexus Polaire revisite cette œuvre littéraire du XIX^e siècle qui parle de la folie des hommes et de leur entêtement. Sept acteur-trices et une cinquantaine de marionnettes jouent ensemble une palette d'émotions qui donne la mesure du danger marin. La scénographie articule jeux d'ombre et de lumière, fumées bleutées, projections vidéos, musique et bruits d'ambiance.

Une mise en scène de l'immersion

Yngvild Aspeli, directrice artistique de la compagnie Plexus Polaire, également comédienne et marionnettiste, propose

un spectacle vivant et immersif. La musique et les bruitages embarquent le public au milieu des tumultes de l'océan. Les bourrasques de vent, les craquements du bateau, le chant des baleines constituent la partition sonore imaginée par les musicien-nes Guro Skumsnes Moe, Ane Marthe Sørlien Holen et Havard Skaset. Leurs compositions vocales créent une ambiance sous-marine angoissante. Sur le plateau, les corps des acteurs et des marionnettes se mêlent, habités tantôt par la vie, tantôt par la mort. Le destin de ces hommes semble ainsi lié à la folie d'Achab, marionnette dont la taille surdimensionnée évoque la démesure. ■

+ Plus d'infos :

> *Moby Dick*, vendredi 24 mars à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgeson. Spectacle dès 14 ans. Horaires et tarifs : theatrejacquescarat.fr. Tél. : 01 45 47 72 41



DANSE

Mozart à 2, Beethoven 6

Vendredi 31 mars à 20h30, le Malandain Ballet Biarritz s'invite sur les planches du théâtre Jacques Carat et propose deux créations où musique et danse s'inscrivent dans une réciprocité sensible.

Thierry Malandain, chorégraphe émérite et actuel directeur du Centre chorégraphique national de Biarritz, donne la priorité au corps dansant et met en valeur la sensualité du mouvement. Avec plus de 80 œuvres à son actif, l'ancien danseur a su développer un style intemporel à la fois musclé, énergique et sobre. Pour Thierry Malandain, la chorégraphie découle directement des intentions du compositeur, des émotions et des sentiments ressentis lors de l'écoute. Sa principale source d'inspiration reste donc la musique à l'image de ses créations *Mozart à 2* et *Beethoven 6*.

Mozart à 2

En 1997, quelques pages tirées des concertos pour piano de Mozart ont permis de créer les duos d'un spectacle intitulé *Bal solitude*. Il s'agissait alors de rendre compte d'épisodes amoureux dans le contexte d'un bal. Un lieu propice à la fête mais révélateur aussi des solitudes lorsque l'amour ne rime pas avec toujours. C'est cette physionomie changeante d'un sentiment qui se mesure parfois à

l'ampleur du manque qu'aborde *Mozart à 2* à travers une suite de duos racontant différentes histoires amoureuses.

Beethoven 6

À l'occasion de la célébration des 250 ans de la naissance de Beethoven, Thierry Malandain s'est inspiré de la *Symphonie n°6* pour proposer *La Pastorale*. La scénographie puise dans la sensualité et l'humanité des vingt-deux danseuses et danseurs de la compagnie dans laquelle évolue un personnage central qui participe au mouvement de cette communauté tout en restant en dehors d'elle. Cet isolement paradoxal pourrait symboliser la surdité de Beethoven, enfermé dans son monde intérieur. À travers les différents tableaux, ce spectacle propose surtout un discours universel sur le rapport à l'autre et à soi. ■

✚ Plus d'infos :

Mozart à 2, Beethoven 6, Malandain Ballet Biarritz, vendredi 31 mars à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Dès 10 ans. Tél. : 01 45 47 72 41

THÉÂTRE

From rejoicing to pain (or vice versa)



Samedi 11 mars à 20h30, la chorégraphe portugaise Tania Carvalho, sollicitée par les plus grandes compagnies, présente son dernier spectacle au théâtre Jacques Carat. Ses créations puident dans des styles divers (romantisme, expressionnisme, contemporain) et ses chorégraphies s'inspirent du mime, du théâtre, de la peinture et du cinéma. Cette artiste complète, à l'univers transdisciplinaire, compose elle-même la musique originale de son spectacle.

> *From rejoicing to pain (or vice versa)*, samedi 11 mars à 20h30 au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41

DÉCOUVERTE

Sous le plancher



Sous le plancher est un titre qui interpelle par sa simplicité. La sobriété est le parti pris de ce spectacle proposé par la compagnie Le bel après-midi. Le concept ? Deux comédiens et une musicienne démontrent au public que l'on peut créer à partir de rien. Le point de départ de leur histoire est donc un simple plancher, à partir duquel les artistes créent sous les yeux des spectateur-trices un univers poétique et fantaisiste laissant libre court à l'imagination.

> *Sous le plancher*, samedi 11 mars à 11h au théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41. Spectacle dès 3 ans.



© Henri Perrot

Wendy Rakotovao

Généreuse énergie

À seulement 20 ans, et depuis déjà plusieurs années, Wendy Rakotovao multiplie les projets et les engagements associatifs. Elle préside même une association caritative qu'elle a créée avec ses parents. Une belle énergie au service des causes qui lui tiennent à cœur.

Wendy Rakotovao est une jeune Cachanaise qui, très tôt, s'est engagée dans le milieu associatif. Au collège Victor Hugo, parmi d'autres activités culturelles et sportives, elle s'investissait déjà dans une collecte de vêtements, la réalisation d'une vidéo contre le harcèlement scolaire ou le club des éco-délégué-es. Acceptée au très réputé lycée parisien Henri IV, puis en droit à l'université Panthéon-Assas, la jeune femme a poursuivi sur sa lancée : vente de gâteaux pour l'Unicef, ambassadrice au centre PhiloJeunes, participation à un programme citoyen de simulation de sessions des Nations unies. À Cachan, elle crée avec ses parents, l'association Fisaba Frantsa en 2000. Cette structure caritative qu'elle préside vient en aide à des enfants d'Ambositra, à Madagascar. Il y a quelques mois, la jeune femme s'y est d'ailleurs rendue, pour apporter des ouvrages collectés auprès des collèves de Cachan et de Fresnes. « Cela m'a fait plaisir de voir les enfants découvrir les livres, dit-elle avec émotion. À Madagascar, ils n'ont pas souvent la chance de profiter de leur vie d'enfant, d'avoir du temps et des activités pour eux. Leur offrir cette opportunité a été très gratifiant ». Enfin, depuis 2021, elle est aussi membre du Comité des relations internationales et des jumelages (CRIJ). La précocité et l'ampleur de ses engagements peuvent surprendre. Les récentes études sociologiques montrent que la participation bénévole des jeunes est de plus en plus importante. La personnalité, la famille et l'histoire de la jeune femme y sont aussi pour beaucoup.

“ On m'a beaucoup aidé. Désormais, c'est à mon tour de tendre la main. ”

même si je ne suis pas irréprochable » poursuit-elle. Très tôt, la jeune femme a découvert l'importance du soutien associatif. Dès son arrivée en France en 2009, sa famille a bénéficié des réseaux de solidarités pour que sa petite sœur, atteinte d'une maladie rare, puisse être suivie à l'hôpital Necker. Sa mère, qui était cadre dans le tourisme à Madagascar, s'est retrouvée seule et sans permis de travail, tandis que son père, resté pour financer leur installation, a dû attendre dix ans pour pouvoir les rejoindre en France. « Heureusement, nous avons pu compter durant les premiers mois sur le soutien des Restos du Cœur pour les repas, du Secours catholique pour le logement et sur la générosité d'une famille d'accueil pour nos premières vacances », raconte-t-elle. Tout naturellement, sa mère s'est investie en retour dans différentes organisations, et ses filles l'ont accompagnée. « Je voyais des gens passionnés, chaleureux, donnant énormément de leur temps, se souvient-elle. En grandissant, j'ai commencé à faire du bénévolat, à travers l'engagement de mes parents, puis à ma propre initiative ». La jeune femme y prend aussi beaucoup de plaisir. « Quand on contribue au bien-être d'autrui, cela se ressent sur son propre équilibre », assure-t-elle. Et ensuite ? Avocate, magistrate ou enquêtrice dans les droits humains, l'étudiante n'est pas encore sûre. Cependant, une chose est sûre. Plus que jamais, elle compte poursuivre son engagement dans le milieu associatif ! ■

De bénéficiaire à bénévole

Wendy est née le 7 octobre 2002 à Antananarivo, à Madagascar, un pays où « on vit dans de grandes communautés dans lesquelles tout le monde s'entraide », affirme-t-elle. « Mes parents m'ont toujours appris à partager et à apporter mon aide. J'essaie de le faire,

Bio express

2002 : naissance à Antananarivo, à Madagascar
2009 : arrivée en France
2020 : création de Fisaba Frantsa



C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

*Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier*



**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE**

Contactez-nous :

06.99.19.31.40

cdupropri94@orange.fr

www.cdupropri94.fr

S.A.F.L. : au capital de 20.000€ -
SIRET 799 841 234 0009 -
COD APE 8121Z -
RCS Créteil B 799 841 234 - N° TVA FR8579964

Tiphaine Corvez
Chocolatière



" Donner un peu de bonheur,
voir vos yeux briller au moment
même où vos
papilles s'éveillent.
Voilà pourquoi, j'ai choisi de faire,
de cette gourmande passion
qu'est le chocolat, mon métier.
J'ai ainsi sélectionné tous mes produits et
mis au point mes recettes afin de
vous proposer ces douceurs comme autant
de rêves et de retours à l'enfance.
Laissez-vous porter par ce voyage d'Épicure "

Tiphaine Corvez.



NOUS RENCONTRER

Boutique de Cachan

8 rue Guichard • 94230 Cachan

Ouvert du mardi au samedi

de 10h-13h / 15h-19h. (hors mesures sanitaires)



Tél boutique : 01.47.02.23.14

Tél mobile : 06.80.74.48.49

contact@tiphainechocolat.com

www.tiphainechocolat.com



Anthony QUEYRIAUX

Conseiller en immobilier

06 49 52 01 75

anthony.queyriaux@iadfrance.fr

Cachan (94)

[anthonyqueyriauximmo](https://www.facebook.com/anthonyqueyriauximmo)

Anthony Queyriaux conseiller immobilier IAD

iadfrance.fr



El Anthony Queyriaux, mandataire indépendant en immobilier. Agent commercial de la SAS I@D France immatriculée au RSAC de Créteil sous le numéro 910768084 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.



OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL

63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 | N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN

17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-262 | N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefrance.com



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Sceaux

fca-renovation.com

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Les élu-es mobilisé-es pour dire NON à la retraite à 64 ans !

Malgré l'opposition unanime et historique de toutes les organisations syndicales et l'hostilité de 8 français-es sur 10 se manifestant par une très forte mobilisation contre le projet de réforme, le gouvernement reste sourd : il s'obstine à vouloir reculer l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans et allonger la durée de cotisation à 43 ans. C'est une mesure injuste qui pénalisera celle et ceux qui ont commencé à travailler tôt à 18 ans ou 20 ans, souvent exposé-e-s à des conditions de travail pénibles, les obligeant à cotiser 44 ans avant de pouvoir partir à la retraite à taux plein. Cette réforme va aussi générer un choc de précarité pour les seniors et les femmes. L'actualisation des bases pour assurer la pérennité du régime de retraite basé sur la répartition au bénéfice des générations futures est certes nécessaire : elle doit l'être sur des fondements reposant sur la transparence des données, l'équilibre, la justice sociale et le socle républicain, non pas selon une simple approche comptable qui fait peser uniquement le financement futur sur la valeur travail. Car cette réforme fait finalement porter l'effort sur les seuls salariés sans mettre à contribution les entreprises. Contrairement aux éléments de langage gouvernementaux, la viabilité de notre système de retraites par répartition n'est pas menacée. Il n'y a pas nécessité à repousser l'âge légal de départ à la retraite selon les prévisions du conseil d'orientation des retraites (COR). D'autres sources de financement sont possibles : en revenant sur la baisse d'impôts sur les grandes entreprises, en revenant sur la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) décidée par le gouvernement qui a abouti ces deux dernières années à une baisse de recettes annuelles de 18 milliards d'euros. Ou encore par le rétablissement de l'ISF ou par l'instauration d'une taxe de 2 % sur la fortune des milliardaires français préconisée par Oxfam, avec un gain de 12 milliards d'euros de recettes annuelles.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



Journée internationale des droits des femmes : les premières victimes du mal-logement

À l'heure où les yeux sont rivés sur la pénalisation des femmes dans le projet de réforme des retraites, la fondation Abbé Pierre rappelle, dans son 28e rapport annuel sur l'état du mal-logement, que cette inégalité entre les genres se retrouve aussi dans le droit d'accès à une habitation digne. Le mal-logement reflète les inégalités sociales. Être mal payée, précaire, en temps partiel, avoir une petite retraite compliquent l'accès au logement.

C'est d'autant plus vrai quand les femmes ont des enfants. Les familles monoparentales, qui dans 83 % des cas ont une femme à leur tête, sont 40 % à être mal logées contre 20 % pour l'ensemble de la population. S'ajoute à cela le fait que les violences conjugales se traduisent le plus souvent pour la victime par une perte de logement et l'entrée dans une spirale d'errance au gré des disponibilités en hébergement temporaire, faute de dispositifs d'accueil suffisants.

La plus grande fragilité des femmes dans le logement se voit surtout dans différents moments de rupture : décohabitation parentale, séparation, veuvage. Dans le premier âge de la vie, les femmes quittent le domicile familial plus tôt que les hommes. Elles se trouvent confrontées très jeunes au marché immobilier le plus cher et le plus tendu, celui des petites surfaces. De plus, les femmes qui partent pour se mettre en couple le font généralement avec des hommes plus âgés et mieux insérés socialement.

Fruit du poids des stéréotypes de genre inculqués dès l'enfance, elles ont investi leur couple et non la formation et l'insertion professionnelle. Alors que l'homme est propriétaire ou titulaire du bail, elles se retrouvent ainsi dans une situation de dépendance dont elles peinent à se libérer, même en cas de violences. La fragilité économique de ces femmes se double souvent d'une fragilité psychologique liée aux violences subies dans l'enfance, qui touchent une femme sur cinq contre un homme sur huit.

La situation des femmes se dégrade, il est urgent qu'elles puissent, enfin, vivre décemment.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Questions de modèle social

La réforme des retraites a mis beaucoup de monde dans les rues en opposition à l'augmentation de l'âge de départ à 64 ans. Notre conseil municipal a marqué son soutien à ce mouvement social.

Ce sujet fournit un concentré des questions sur notre modèle social et son financement. Faut-il travailler plus longtemps ? D'évidence non, car les gains de productivité ont été exponentiels. Même les nouveaux besoins de travail dictés par la sobriété écologique et la sortie de l'agriculture intensive permettent une réduction du temps de travail tout au long de la vie. Dans ces conditions, pourquoi faire travailler les plus âgés plutôt que de faire place aux jeunes ? Est-il nécessaire d'équilibrer le régime de retraite par une plus longue durée de cotisation ? Le déficit du régime prévu par le Conseil d'orientation de retraites semble infime au regard des budgets en jeu. D'autres possibilités existent. À commencer par l'augmentation des bas salaires qui accroîtrait la base des cotisations patronales et salariales et améliorerait le pouvoir d'achat. Et au premier rang aligner le salaire des femmes sur celui des hommes ! Notre système de retraite est-il juste ? La réforme en a révélé les failles sans apporter de solution pour les combler : minimum vieillesse en dessous du seuil de pauvreté, prise en compte de la pénibilité ou de la parentalité... Pire, la réforme détériore la situation pour les femmes ou les carrières longues.

La question centrale est à chaque fois celle de la redistribution des richesses et de l'inclusion de tous. Elle s'incarne dans des politiques publiques, des choix budgétaires, des priorités fiscales. Il est urgent de passer du « ruissellement » et du « quoi qu'il en coûte » à des réformes de justice sociale. Et redonner l'espoir du progrès social !

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



La France connaît un mouvement social d'ampleur contre le projet de réforme des retraites : grèves, manifestations et pétition en ligne dépassant le million de signatures. Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre raison.

Cette réforme injuste ne va pas dans le sens de l'histoire. Elle incarne un modèle économique néolibéral qui broie les salariés et les actifs comme il exploite la planète. Fin du monde, fin de mois, même combat. Ce qui est proposé, c'est une fois de plus de mettre à contribution les revenus du travail, sans ceux du capital. C'est impacter en priorité les classes moyennes et défavorisées, et les femmes en premier lieu. Avec un âge légal de départ à 64 ans, un tiers des plus pauvres seront déjà morts avant leur retraite. Ce sont les mêmes qui sont le plus affectés par le changement climatique. Vivre dans une passoire thermique, subir les canicules dans des habitats en surchauffe, avec une santé fragile, entre autres apercus.

Les plus riches, eux, se tourneront vers les fonds d'épargne retraite pour la compléter s'ils veulent partir plus tôt. Un pied de nez au système par répartition, et à rebours des exigences climatiques – ces instruments financiers investissent encore massivement dans les énergies fossiles. Bien d'autres solutions existent pour combler le déficit de 12 milliards d'euros pour nos retraites. Commençons par évoquer la répartition des richesses. Depuis 2020, les 1 % les plus riches ont capté près de deux fois plus de richesses que le reste de l'humanité (rapport Oxfam 2023). Nombre d'économistes proposent des pistes comme revoir les taux d'imposition des plus hauts revenus, taxer en partie les dividendes, soumettre l'épargne salariale à cotisation retraite, réserver les aides publiques aux entreprises qui se décarbonent...

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Génération-s



La réforme des retraites va aggraver les inégalités subies par les femmes

Le mois de mars est celui de la promotion de l'égalité des genres entre les femmes et les hommes. Or cette année, les 7 et 8 mars seront également un temps fort de la mobilisation contre la réforme des retraites injuste du gouvernement. Si cette réforme vise à faire travailler tout le monde plus longtemps, les femmes dans leur ensemble en sont les premières grandes perdantes.

La retraite est déjà le miroir grossissant des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes. Parce qu'elles sont plus nombreuses à avoir eu des carrières hachées pour mettre au monde ou s'occuper des enfants, parce qu'elles occupent la majorité des temps partiels subis, parce qu'elles sont en moyenne payées 20 % de moins, les femmes ont déjà des pensions de retraites inférieures de 40 % à celles des hommes.

La réforme présentée par le gouvernement Borne va accentuer ces inégalités. D'abord, le report de l'âge légal de départ à 64 ans effacera pour de nombreuses femmes le bénéfice des trimestres validés pour enfant. Cela concerne plus de 100 000 femmes par ans selon la chercheuse Rachel Silvera. Ensuite, cette réforme maintient le système de décote, très préjudiciable aux femmes qui atteignent l'âge légal avec une carrière incomplète. « Pas grave ! », répond l'extrême droite, qui voudrait réduire les femmes à des mères de famille, si possible à la maison.

« Insupportable ! » pour nous, la Gauche et les Écologistes, et l'ensemble du mouvement social. Continuons à nous mobiliser contre cette réforme injuste : injuste pour les femmes, injuste pour toutes celles et ceux qui travaillent.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Debout et Unis



"Nous, les femmes"

Plus de la moitié des habitants de notre ville sont des femmes. Pour certaines femmes et certains hommes, la Journée internationale des droits des femmes est une hérésie. Pour notre groupe, la Journée du 8 mars est un symbole fort, un rappel nécessaire et salutaire notamment pour toutes ces femmes qui œuvrent en silence et accomplissent des actes essentiels.

Cachan est une ville qui compte une part non négligeable de familles monoparentales, majoritairement des mères qui portent seules l'éducation et le bien-être de leur famille, quitte à s'oublier parfois elles-mêmes. Elles doivent être aidées en priorité. À Cachan encore, les assistantes maternelles, les auxiliaires de puériculture, les "nounous" sont majoritairement des femmes. Elles prennent soin des plus petits, les font grandir, leur inculquent les principes fondamentaux avec beaucoup de bienveillance. Dans les écoles de la ville, nombre d'animateurs, d'Atsem, d'enseignants, d'agents de notre collectivité sont des femmes. Toutes remplissent une mission de service public. Dans nos associations également, de nombreux bénévoles sont des femmes qui donnent de leur temps sans compter. Deux associations portées par un collectif de femmes ont été lancées récemment dans notre ville avec la volonté de mettre en avant les femmes de Cachan et d'ailleurs, en créant des espaces d'entraide, de convivialité et de solidarité. Longue vie aux femmes de Cachan et à toutes les femmes.

Notre mouvement s'est créé avec la volonté de donner de la voix aux invisibles : nous défendons un féminisme qui prend en compte les identités plurielles des femmes, un féminisme véritablement inclusif et intersectionnel où toutes les femmes peuvent prendre toute leur part dans la société. À toutes les femmes de Cachan, nous disons « merci ».

Les élu.es du groupe Debout&Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Plan local d'urbanisme : saisissez-vous de la parole !

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est en cours de refonte, pour une publication visée en 2025. La construction de ce document, central pour la ville à long terme et son inscription dans le territoire, soulève des questions de fond et de forme.

Sur le fond, la question de la diversité de l'activité économique à Cachan se pose. Elle est inscrite dans le texte à l'échelle territoriale, mais peu transcrite dans les documents de travail sur la ville. Notre groupe souligne constamment l'importance de créer de l'activité pour tous les types d'emplois. Cette ambition doit être affirmée dans une commune qui vante tant la ville du quart d'heure, où chacun doit pouvoir trouver localement logement, services et travail.

Par ailleurs, affirmer le « vivre ensemble » passe par des actions volontaristes sur la distribution homogène dans les différents quartiers des commerces, des services publics, des lieux d'accueil et de rencontre. Installer des antennes de services publics dans le sud de la ville, distribuer l'accueil des associations en différents lieux, créer des zones d'activités réparties, sont des objectifs que nous portons dans notre programme en 2020.

Sur la forme, on constate que ce sont toujours les mêmes personnes qui participent aux concertations. Merci à ces citoyens impliqués ! Mais les retours du « terrain » sont donc forcément partiels. Il est important que tous, quel que soit votre métier, quartier, origine, âge... vous vous sentiez impliqué dans cette démarche. Votre voix compte !

Au-delà du PLUI, elle pourra faire bouger les choses sur la gestion des déchets, sur le plan vélo, sur la piscine...

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

Le vieil homme et la Maire – suite

Le mois dernier nous vous informions de la détresse d'un Cachanais de plus de 80 ans cambriolé à 2 reprises dans son sommeil.

Le bâtiment attenant à sa propriété avait dû être détruit, entraînant la destruction de l'enceinte de sa propriété et le rendant vulnérable aux cambriolages.

Devant le refus de son assurance de reconstruire cette enceinte, nous avons sollicité la Maire et ses services afin que des travaux de mise en sécurité soient urgemment réalisés.

Nous avons été assurés que cela serait fait, sauf que rien n'a été fait : le calvaire du vieil homme s'est donc encore alourdi avec en tout 4 cambriolages !

De mémoire de Policier cela ne s'est jamais vu à Cachan...

Nous avons à nouveau personnellement interpellé la Maire à ce sujet, qui y est malheureusement restée insensible : nous allons donc saisir le Préfet.

Nous relevons de plus en plus de problèmes d'éclairage des rues.

L'éclairage public ayant été délégué au Territoire du Grand Paris, moins proche des habitants que la Mairie, ce sujet se dégrade comme beaucoup d'autres. Signalez vos problèmes d'éclairage en écrivant à voirie@ville-cachan.fr en nous mettant en copie si vous le souhaitez (ecrire@sebastientrouillas.fr).

Nous sommes fiers de vous annoncer que notre action a mis en fuite un marchand de sommeil à Cachan !

Il logeait rue Gabriel-Péri de manière indigne une famille et ses enfants en bas âge.

S'il a fallu 6 mois à la Maire pour mobiliser son service Hygiène, la visite de ce dernier a poussé l'escroc à vendre son taudis, qui sera probablement rénové : nous y veillerons.

Nous travaillons à loger cette famille.

Dr Sébastien Trouillas
06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe Mieux Vivre en Synergie

La réforme des retraites, une exigence de l'Union européenne

C'est une réalité quand on prend la peine de regarder les textes.*

Emmanuel Macron se précipite à faire cette réforme des retraites car, comme pour celle de l'assurance chômage, elle est imposée par l'Union européenne. Cependant, elle n'est pas juste car elle va pénaliser les personnes les plus modestes. Elle n'est pas non plus nécessaire et urgente puisqu'à partir de 2032 la part de la dépense des retraites dans le produit intérieur brut (PIB) diminuera et que les fonds de réserve des retraites sont de 128 milliards d'euros et peuvent donc compenser. C'est notamment pour ces raisons, et parce que 70 % des Français s'y opposent, que nous nous associons à ceux qui manifestent contre cette réforme.

Michèle Eskinazi / José Caraméz

*Accord du plan de relance de l'Union européenne de 2020 ; recommandations de la Commission européenne de juin 2019 ; règlements ; Plan national de relance de résilience 2021 ; communiqué de presse de la commission européenne du 17 septembre 2020.

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE MARS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 27 fév. au 3 mars	Céleri rémoulade Filet de poulet au lait de coco Julienne de légumes Camembert Éclair à la vanille	Potage de légumes Tajine d'agneau aux pruneaux Semoule Petit-suisse aux fruits Compote de pommes et d'abricots	Salade de pépinettes Filet de hoki sauce piperade Chou-fleur béchamel Yaourt aromatisé Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves en dés ciboulette Riz cantonnais sans viande Tomme grise Poire au sirop	Batavia aux herbes Hachis Parmentier Faisselle Fruit de saison
Du 6 au 10 mars	Concombre vinaigrette Paella au poisson Gouda Compote de pommes aux fraises	Salade de cœurs d'artichauts et maïs Chipolatas (S/P Sausisse de volaille) Purée de pommes de terre et céleri Fromage blanc Fruit de saison	Radis au beurre Escalope de dinde à la crème de champignons Petits pois Emmental Brownie	Potage de potiron Sauté de veau à la normande Brocolis à la vapeur Petit-suisse aux fruits Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées aux oignons rouges Gnocchis à la napolitaine Vache qui rit Pruneaux au sirop
Du 13 au 17 mars	Salade iceberg Émincé de dinde au jus Haricots verts Carré Riz au lait	MENU VÉGÉTARIEN Poireau sauce aux herbes Poêlée de lentilles vertes Tomme blanche Fruit	Chou-fleur ravigote Pâtes à la carbonara (S/P carbonara de volaille) "Yaourt vanille" Fruit de saison	Coleslaw Bœuf bourguignon Frites Saint Nectaire Ananas au sirop	Potage aux cinq légumes Filet de cabillaud au beurre blanc Carottes braisées Fromage blanc aux fruits Fruit de saison
Du 20 au 24 mars	Salade d'endives aux noix Filet de poulet au lait de coco Julienne de légumes Camembert Choux à la vanille	Salade d'avocat Tajine d'agneau aux pruneaux Semoule Mimolette Compote pommes abricots	Salade de pépinettes Filet de hoki sauce piperade Chou-fleur béchamel Yaourt aromatisé Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade de tomates Flan de légumes Fromage blanc Poire au sirop	Potage aux épinards et boursin Hachis parmentier Faisselle Fruit de saison
Du 27 au 31 mars	Salade de pois chiches Émincés de bœuf Haricots au beurre Demi-chèvre Fruit de saison	Batavia vinaigrette Tartiflette de volaille Yaourt nature Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade de chou blanc et maïs Tarte aux légumes maison Edam Compote de pommes	Brocolis vinaigrette Pâtes au saumon Petit-suisse aux fruits Fruit	Potage à l'ail Poulet rôti Jardinière de légumes Brie Far aux pruneaux

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CARNET DU MOIS DE FÉVRIER *

Naissances

AOUNI Nohé • COULIBALY Harouna
• DARROU Émilien • DUCHÊNE Zoé •
DUTERTRE HUIU Édouard • FOFANA
Fanta • GUITTON Simon • KIRIIAK Jacob
• ORTEGA DIMAS Aeris • PAIVA Alba
• SHARP KHATCHADOURIAN Isaure •
TAMCHACHT Noah • TRAORE Nélya

Baptême républicain

PIERRARD Nils

Décès

BARGIEL veuve KLEIN Emilia •
BARGUÉDEN Marie-Thérèse •
BROSSAUD Jacques • CANTINY Jean
• CORMIER veuve DENIEUL Jeanne

• DIKINÉ Djibrirou • DINH Thi Ngat
veuve LAI • EL KHAYAR Mustapha •
KOVACEVIC Ljubinka • MONTEVERDI
veuve AVI Anna • POUPON veuve
TOURET Yvette • POWEZKA Liliane
• RIBAILLIER Jean • SAADI Amina •
TOURE Adama VOINIER Jean-Claude

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; le jeudi de 13h30 à 19h; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr

Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt

Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr

Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins

Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil.

Mardi de 16h à 19h.

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vendredi de 16h à 19h.

Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 19h.

Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.

Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale.

19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h.

Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation, 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction Prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard.

Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

AGENDAS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Le conseil de quartier du Coteau se réunira le **jeudi 30 mars à 20h** à l'école du Coteau et celui de Ouest-Nord le **mercredi 5 avril à 20h** à l'école Carnot. Ces moments de rencontres entre les habitant-es sont des occasions de s'informer sur l'actualité d'un quartier, d'échanger sur les projets en cours ou encore d'organiser des événements.

+ d'infos :

Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier sur le site : ville-cachan.fr > Cachan citoyenne > conseil de quartier

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

INSCRIPTION À LA COURSE DES FAMILLES

Dans le cadre du Village olympique et paralympique

Dès le lundi 6 mars

Bureau du Club olympique de Cachan - Stade Léo Lagrange

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Dès le mercredi 8 mars

Dans toute la ville

FORUM DES MÉTIERS DE DEMAIN

Jeudi 9 mars de 9h à 18h

EPF - École d'ingénieur-es

BUDGET PARTICIPATIF : À VOS VOTES !

Du vendredi 10 mars au lundi 10 avril

Sur parlonsensemble-cachan.fr

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ

Vendredi 17 mars de 10h à 20h

Samedi 18 mars et dimanche 19 mars de 10h à 18h

Grange Gallieni

SPECTACLE *MOBY DICK*

Vendredi 24 mars à 20h30

Théâtre Jacques Carat

CARNAVAL DE CACHAN SUR LE THÈME "À L'AVENTURE !"

Samedi 25 mars dès 13h

Du square Lamartine au parc Raspail

SPECTACLE *MOZART À 2, BEETHOVEN 6*

Vendredi 31 mars à 20h30

Théâtre Jacques Carat

EXPOSITION *COURANT D'ART*

Jusqu'au vendredi 7 avril

Galerie du théâtre Jacques Carat

Plus d'infos : ville-cachan.fr